

le Père Ambroise Rouillard, missionnaire récollet, qui, par humilité sans doute, signait souvent frère Ambroise, se trouvait dans sa mission de Rimouski : le saint homme, comme d'habitude chez les bons chrétiens et comme de sage, fut consulté par monsieur Lepage et par le jeune Toussaint Cartier. Le bon Père vit une telle foi, une telle détermination chez le jeune homme, qu'il approuva de suite, sous l'inspiration du ciel, le projet qui lui était soumis, et le même jour un contrat fut passé, entre le seigneur de Saint-Barnabé et celui qui désormais s'appellera l'ermite de Saint-Barnabé.

Cet intéressant document, ayant été déposé plus tard, par copie conforme, dans les archives de monsieur le notaire Deschenaux, existe encore, et j'ai pu le recueillir sur une copie certifiée, faite en 1790, et dont voici la cote :

“ 30 avril 1790.

“ Copie collationnée d'une donation
“ usufructière d'un terrain dans l'isle
“ Saint-Barnabé, faite sous seing privé,
“ le 15 novembre 1728.

“ Par

“ Sieur LEPAGE de Saint-Barnabé

“ à

“ Toussaint CARTIER.

“ P. L. DESCHENAUX.”